

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 12

Artikel: Prière après la moisson = (Prayière aiprès lai moichon)
Autor: Surdez, Jules
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page jurassienne

Je me suis trouvé un soir dans une petite ferme des côtes du Doubs, en aval de Goumois, où l'on venait de battre au fléau (souëta, syin, ché) les gerbes d'une modeste moisson. Une fois l'aire de la grange bien balayée, le maître et son fils se mirent incontinent à vanner le grain à tour de rôle. Ils ne le firent ni avec un van ni avec un tarare. A l'aide d'une sorte d'écope (crœupiôle) demi-cylindrique, ils lancèrent le grain le plus loin possible en lui faisant décrire un arc de cercle. Les grains les plus lourds furent réservés pour servir de semences et la criblure brûlée afin d'éviter la propagation des plantes adventices.

Avant que ne fût entamée la collation servie ensuite à la cuisine, la maîtresse de céans récita à genoux la prière suivante :

Mitenaint, mon Due, nôs n'ains pus qu'ai mouennè mœûdre nos fouennées â Mœulîn de lai Voidje Hiërbe, aivaint de pouéyè maindgie di bon pain de ménaidje et di touétché an lai creînme. Grâce an vos, mon Due, note biê n'é pe sœûffie de la dgealèe, ne di sa, ne de lai pieudje. E n'ât pe aivu raitê, ne voichê, ne gralê.

YVERDON

Un relais Le Buffet

A. MALHERBE-HAYWARD

Téléphone (024) 2 31 09

Prière après la moisson

(Prayiëre aiprès lai moichon)

Fâites aïtot, mon Due, que le voiyîn crâche bîn, que les bêtes pouéyînt tchaimpoiye djunque â derrie de l'hèrbâ, que les pommattes se traiyînt soie, et que les schmorotsous ne se repéchînt pe, aivaint nos, de nos daimaïssînes et de nos hèrbâtons. Dînche sèt-é !

Traduction :

A présent, mon Dieu, nous n'avons plus qu'à conduire moudre nos fourrées au Moulin de la Verte Herbe¹, avant de pouvoir manger du bon pain de ménage et du gâteau à la crème. Grâce à vous, mon Dieu, notre blé n'a pas souffert de la gelée, ni de la sécheresse, ni de la pluie. Il n'a pas été mangé par les souris, ni versé par le vent, ni haché par la grêle.

Faites aussi, mon Dieu, que le regain croisse bien, que le bétail puisse brouter jusqu'à l'arrière-automne, que les pommes de terre s'arrachent aisément et que les maraudeurs ne se repaissent pas, avant nous, de nos prunes de Damas et de nos mirabelles. Ainsi soit-il !

Jules Surdez.

¹ En aval de Goumois-Suisse.

X. entre chez un marchand d'oiseaux et demande le prix d'un perroquet sur lequel il a fixé son choix :

— Deux cents francs ! répond le marchand.

— Allons donc ! Vous voulez rire !

— Mais, monsieur, il parle deux langues.

— Vraiment ! Lesquelles ?

— Eh bien, le français et... sa langue maternelle !